

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



*L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser*

14 Mars 2023

N°27

SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Rappel horaires d'utilisation des installations sportives,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 10,
- Sportivité Semaine 10,
- Sanctions,
- Récompenses saison 2021-2022,
- Trophée des promotions,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier Semaines 12 à 13,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 13 mars 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

RAPPEL HORAIRES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES



TRES IMPORTANT

Il y a encore eu des abus !!!

Nous rappelons à tous les dirigeants de club que les **horaires des créneaux des équipements sportifs** mis à notre disposition par la Mairie de Toulouse pour nos matchs sont de **19h45 à 22h00 maxi sortie des installations** (heure de fermeture du site par le gardien).

La Mairie nous ayant informé du non-respect de plus en plus fréquent par les clubs de ces horaires, nous vous demandons donc de **respecter scrupuleusement ces consignes afin d'éviter la perte de nouveaux créneaux terrains pour la saison prochaine.**

PENSE BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 PRESENTATION
 REGLEMENT INTERIEUR

 : Le site est actuellement en cours de réfection.

② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

②onglet : « en cas d'accident ».

③télécharger le document en format pdf.

③ TARIFS

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

④ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la **Coupe Haute-Garonne**, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe de Printemps**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe Occitane** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

③ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ① REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 **LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
	06/02 (2)	20/02 (2)			20/03
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	01/02 (3)	01/02 (3)			20/03
AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)			20/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)			13/02
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03

IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
MECAPROTEC FC	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)			20/03
RCLSP	23/01 (1)	20/02 (1)	09/03 (1)	13/03 (1)	06/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

 **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION	
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022	
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du 02/01/2023	
	BARDY Olivier EL AOUSLI Chahib	991175 991172	A compter du 20/03/2023	
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022	
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022	
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022	
	RODRIGUES INACIO Jorge Manuel SENDAS Frédérik Manuel PINHO SALVADOR Raphaël	900987 681086 992433	A compter du 20/03/2023	
AGATE FC	NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry	681801	A compter du 20/03/2023	
INTERNAT FC	ADAM Raphaël	985437	A compter du 13/02/2023	
	GUIBERT Alexandre JAULIN Geoffrey RAMIREZ Arnaud	992324 992327 992325	A compter du 20/03/2023	
	IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022	
	GBILIMOU Jean Pierre MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	918046 992580 992366	A compter du 20/03/2023	
	FC POTO	GHARBI Amir	990958	A compter du 20/03/2023
	SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

RESULTATS

SEMAINE 10 DU 06/03/2023 AU 10/03/2023

Coupe Occitane : ½ finales

ASEAT	0	-	1	MECAPROTEC FC	
USEMA COLOMIERS	6	-	4	RCLSP	

Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : 1/8èmes de finale

ALTRAN FOOT	2	-	5	PASPORT	
INTERNAT FC	0	-	4	AS MATRA	
AS DRT	2	-	1	ASFP LUSITANOS	
AJ SAINT EXUPERY		<i>Remis</i>		MECAPROTEC FC	
FC POTO		<i>Remis</i>		DYNAMO FC	
LES VIEILLES CANAILLES	0	-	4	AGATE FC	
US AERO FOOT	1	-	1	FORZA VIOLA FC	
Tirs au but	4	-	5		
SB FC LAUNAGUET	2	-	1	NIMBA OT	

Coupe de Printemps : 1/8èmes de finale

MISTRAL PL	1	-	1	GRINTA US	
Tirs au but	5	-	6		
FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	0	BOCAAZDA (F7)	F
O. TOULOUSE	1	-	5	FC POTO (F7)	
SHADOCKS DE SEILH	2	-	4	BELLA BARBARIANS (F7)	
RCLSP		<i>Remis</i>		ASEAT	
FC BALEC	2	-	2	ATHLETICO TOLOSA A	
Tirs au but	5	-	4		
TOLOSA DUCKS	0	-	0	AS CNRS (F7)	
Tirs au but	2	-	4		








RATTRAPAGE

Division : Honneur - Journée 7 aller (remis du 09/01)

SAINT ALBAN	1	-	1	IO TEAM	
-------------	---	---	---	---------	--

Division : Promotion - Journée 8 aller (remis du 18/01)

AS EVOTEC	1	-	0	ASCA	
-----------	---	---	---	------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel semaine 09 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 9

HUIT sorties temporaires, **DIX SEPT** avertissements et **DEUX** exclusions directes pour **15** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre USEMA COLOMIERS / RCLSP du 08/03/2023 - Coupe occitane - 1/2 Finale :

Pour "**FAUTE DERNIER DEFENSEUR** "

Ce qui entraîne (**ART 32 - §C - a**),

- EXCLUSION -

DELGENES Julien, licence n°55541935, (RCLSP)

- **Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.**

Rencontre AS DRT / ASFP LUSITANOS du 07/03/2023 - Coupe de la Haute-garonne - Henri CRESPIEN - 1/8^{ème} de Finale :

Pour "**COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE** "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 30/01/23 (ART 32 - §B - f),

PEREIRA Edmario, licence n°872950, (ASFP LUSITANOS)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 20/03/2023.**

Rencontre MISTRAL PL / GRINTA US du 06/03/2023 - Coupe de Printemps - 1/8^{ème} de Finale :

Pour "**MENACES OU INTIMIDATION ENVERS L'ARBITRE** "

- EXCLUSION -

ROUJA Pascal, licence n°899148, (GRINTA US)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission**

RECOMPENSES SAISON 21-22 (RAPPEL)

Les clubs suivants doivent venir chercher leurs récompenses de la saison passée à la Commission : US AERO FOOT, ALTRAN FOOT, ASC CNES, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, MISTRAL P.L. et SAINT ALBAN.

TROPHEE DES PROMOTIONS

Pour ces rencontres, utilisez les feuilles de match de championnat (Couleur blanche).

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 12 DU 20/03/2023 AU 24/03/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

PASPORT

AJ SAINT EXUPERY

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

SEMAINE 12 DU 20/03/2023 AU 24/03/2023

Division : Excellence - Journée 13 retour

MECAPROTEC FC

FC POTO

Remis

ASC CNES

AJ SAINT EXUPERY

Remis

ATHLETICO TOLOSA B

USEMA COLOMIERS

Capitany Synthé

Me 22/03 20h00

ASEAT

FC CANTOU'LOUSAIN

La Ramée St

Lu 20/03 19h45

Exempt : PASPORT



Les équipes suivantes MECAPROTEC FC, ASC CNES, AJ SAINT EXUPERY et PASPORT jouent un " match de rattrapage "

Division : Promotion Excellence - Journée 13 retour

US AERO FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo Hb	Je 23/03	19h45
TOULOUSE SA	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 22/03	19h45
O. TOULOUSE	SHADOCKS DE SEILH	Sordelo St	Je 23/03	19h45
FORZA VIOLA FC	AGATE FC	Stadium n°4 Synthé	Je 23/03	20h15

Exempt : ALTRAN FOOT**Division : Honneur - Journée 13 retour**

NIMBA OT	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 20/03	20h30
FC BALEC	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé.	Me 22/03	19h45
MISTRAL PL	IO TEAM	M. Cerdan St.	Lu 20/03	19h45
AS MATRA	TOLOSA DUCKS	Barran Hb	Ma 21/03	19h45

Exempt : GRINTA US**Division : Promotion - Journée 13 retour**

AS DRT	ASCA	Argoulets St.	Je 23/03	19h45
RCLSP	SOPRA STERIA FOOT	Roques Hb	Lu 20/03	20h30
INTERNAT FC	SB FC LAUNAGUET	Fenouillet Hb	Lu 20/03	20h00

Trophée des Promotions

VIEILLES CANAILLES	AS EVOTEC	Sordelo Hb	Me 22/03	19h45
--------------------	-----------	------------	----------	-------

RATTRAPAGE**Division : Excellence - Journée 9 aller (remis du 27/01)**

PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo St	Ma 21/03	19h45
----------------	-------------------------	-------------------	-----------------	--------------

Division : Excellence - Journée 11 retour (remis du 13/02)

MECAPROTEC FC	ASC CNES	Muret Auriol Synthé	Lu 20/03	20h00
---------------	----------	---------------------	----------	-------

SELECTION 31**Match de Présélection :**

ALTRAN FOOT	SELECTION 31	Blagn. Baradels Sy.	Je 23/03	21h00
-------------	--------------	---------------------	----------	-------

SEMAINE 13 DU 27/03/2023 AU 31/03/2023**Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/8ème de finale**

AJ SAINT EXUPERY	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé.	Me 29/03	19h45
FC POTO	DYNAMO FC	Barran Hb	Ve 31/03	19h45

Coupe de Printemps : 1/8ème de finale

RCLSP	ASEAT	Roques Hb	Lu 27/03	20h30
-------	-------	-----------	----------	-------

Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : ¼ de finale

AS MATRA	AS DRT	Barran Hb	Ma 28/03	19h45
AJ SAINT EXUPERY ou MECAPROTEC FC	AGATE FC	Remis		
FORZA VIOLA	FC POTO ou DYNAMO FC	Remis		
SB FC LAUNAGUET	PASPORT	Launaguet Hb	Lu 27/03	20h15

Coupe de Printemps : 1/4 de finale

FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT ALBAN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	31/03	19h45
FC POTO (F7)	RCLSP ou ASEAT	Remis			
BELLA BARBARIANS(F7)	FC BALEC	Sordelo Hb	Je	30/03	19h45
AS CNRS (F7)	GRINTA US	Blagn. Baradels Sy.	Ma	28/03	20h45

RATTRAPAGE

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller (remis du 16/01)

ATHLETICO TOLOSA A	SHADOCKS DE SEILH	Sordelo Hb	Me	29/03	19h45
--------------------	-------------------	------------	----	-------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 16/03)

FORZA VIOLA FC	O. TOULOUSE	Stadium n°4 Synthé	Je	30/03	20h15
----------------	-------------	--------------------	----	-------	-------

Division : Promotion - Journée 9 aller (remis du 25/01)

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	29/03	20h15
------	--------------------	------------	----	-------	-------